

Charbon et Charbon

Le commissaire municipal Parent a pris le meilleur moyen de savoir la vérité sur l'existence d'une coalition des marchands de charbon d'Ottawa contre la ville. Il a arrêté la signature du contrat qui allait être donné aux fournisseurs. On s'est aperçu d'un fait étrange.

Le gouvernement s'approprie le charbon à raison de \$6.09 la tonne, alors que la ville aurait été obligée, en vertu de son contrat, de payer \$7.75 la tonne pour la même qualité de charbon. Il y avait donc un écart de \$1.66 la tonne entre le prix fait au gouvernement et le prix réclamé de la ville.

Autre raison de surprise, on venait de découvrir que les fonctionnaires du gouvernement payaient leur charbon \$7.00 la tonne, soit 75 cents la tonne moins que la ville n'allait être forcée de payer en signant le contrat de la maison Buterworth.

La ville veut avoir deux mille tonnes de charbon. C'est donc une question de \$3,000, au moins, que la différence, entre le prix du gouvernement et le prix municipal.

Le docteur Parent a eu raison deux fois en signalant cette anomalie à l'attention de ses collègues.

Il devrait y avoir enquête par une commission royale sur l'appropriation du charbon à toute la clientèle d'Ottawa. Quand il y a une différence si grande entre deux contrats publics, on a droit de se demander si l'un n'a pas connivence avec les fournisseurs et certains acheteurs qui, eux, ne payent pas les frais d'approvisionnement à même leurs revenus.

Il est impossible qu'il y ait une différence si forte entre les cotes données au gouvernement d'une part, et à la ville d'autre part.

Il est impossible aussi de comprendre que le charbon puisse monter à huit piastres la tonne l'hiver prochain pour les particuliers.

Il y a dans toute cette affaire un mystère que le public voudrait expliquer une fois pour toutes.

L'étrange de la chose est qu'on ne se soit pas aperçu plus tôt de la cherté exorbitante du charbon vendu à la ville, par comparaison avec le charbon acheté par le gouvernement.

Si le gouvernement achète du mauvais charbon, il y a péculat.

Si le charbon est de bonne qualité, le péculat est à l'hôtel de ville, qui paye trop cher.

Il est absolument nécessaire de mettre la question au clair.

Un Joyeux Pique-nique

Plus de deux mille personnes ont répondu, lundi dernier, à la gracieuse invitation qui leur avait été faite par la maison Morisset et Morisset, Limitée, de prendre part à une grande fête champêtre, donnée au Parc Bellevue.

Favorisé par une température idéale, le pique-nique a eu un remarquable succès.

Tous ceux qui aiment l'air pur, la fraîcheur des pelouses et l'ombre protectrice des grands arbres, ont pu jouir à leur gré.

Les petits surtout se rappelleront longtemps, la joyeuse journée qu'ils ont passée au Parc Bellevue.

Et, en outre du beau temps et du site incomparable, la foule a eu la bonne aubaine d'une franche et cordiale réception.

Rien ne manquait et chacun a pu à son aise, faire la dinette sur l'herbe fraîche.

Le personnel de la maison Morisset et Morisset, Limitée, a su faire les choses avec un tact et une courtoisie qui n'ont pu manquer d'attirer l'attention des nombreux invités.

Dès dix heures du matin, des centaines de personnes avaient déjà fait en automobiles—généreuse-

ment mis à la disposition du public par les hôtes de la journée—le court trajet qui sépare la voie des tramways des terrains de Bellevue.

Après la banquet, la Fanfare Nationale d'Ottawa fit entendre ses plus joyeux morceaux et exécuta plusieurs pièces à succès durant le cours de l'après-midi.

Pressé par les visiteurs, M. J. M. Lemieux, président du Comité d'organisation, dut adresser quelques mots. M. Lemieux, en des termes fort appropriés, remercia le public d'avoir répondu en nombre aussi important à l'invitation faite par la Compagnie Morisset et Morisset, Limitée.

M. Lemieux assura les personnes présentes que tout serait mis en œuvre pour leur faire passer agréablement la journée. Les paroles de M. Lemieux furent chaleureusement applaudies.

M. Bernardin Boutet, avocat, parla ensuite, rappelant que la grande clef du succès pour les Canadiens Français était de s'unir et de ne point se jalouser. M. Boutet ne fit pas vibrer en vain la corde patriotique, et ses paroles furent vivement accueillies.

Quelques conseils pratiques, au sujet des placements à faire sur les terrains, furent donnés par M. L. P. Naubert. Ce dernier, à la fin de son discours, déclara que les lots seraient augmentés de \$25 à \$50, à partir de minuit le lendemain. L'on comprend avec quel enthousiasme fut reçue la nouvelle annoncée par M. Naubert.

Des jeux de toutes sortes furent ensuite organisés et chacun s'efforça de gagner les superbes prix destinés aux vainqueurs.

Bref, la journée se passa on ne peut mieux et chacun est retourné le soir enchanté de la sympathique réception offerte par la Compagnie Morisset et Morisset, Limitée.

Le comité d'organisation a été chaleureusement félicité pour son excellent travail et M. J. M. Lemieux, dont le talent d'organisateur n'est plus à faire, ainsi que M. Hector Lapierre, secrétaire du Comité, ont reçu les plus flatteuses appréciations.

La liste des prix, ainsi que les noms des heureux gagnants se lisent comme suit: Course des agents: 1er prix, G. Ste Marie; 2e, Ovide Trudel; 3e, Emile Menier. Ces trois prix, donnés par M. S. Raven.

Course en brouette: 1er, Léonard Beaulieu; 2e, M. Cotte.

Course des dames: 1ère, Mlle Regimbal; 2e, Mme Côté.

Course des jeunes garçons: 1er, L. Duhamel; 2e, S. Regimbal; 3e, L. Ramond.

Course à trois jambes: 1ers prix, M. et O. Pelletier.

Course des hommes gras, remportée haut la main par M. Léonard Beaulieu.

Course des bouteilles: M. Léonard Beaulieu.

Course des demoiselles: Mlle A. Arl.

Course ouverte à tous: 1er, Gaston Ste-Marie; 2e, M. Pelletier; 3e, P. Beauchemin.

Course à quatre jambes: 1er, M. Ovide Trudel.

Tous ces prix étaient donnés par la maison Morisset et Morisset, Limitée.

UN INVITE.

Le monument Cartier

Lord Grey, ancien gouverneur général du Canada, a adressé la lettre suivante au comité du monument Cartier:

"Je suis très heureux d'apprendre que vous vous proposez de commémorer le centième anniversaire de la naissance de sir Georges-Etienne Cartier, en érigeant à Montréal un monument qui non seulement honorerait sa mémoire mais aussi la Confédération qu'il a si largement contribué à établir et qui a été incontestablement la base de la grandeur présente et future du Canada. J'inclus ma souscription au fonds du monument.

Votre bien dévoué,

GREY.

Anglicismes

Job.—Travail, tâche, besogne, emploi, tâche difficile.

J'ai trouvé une "job".—J'ai trouvé du travail, de l'emploi.

Y'a-ta "job" pour la journée.—Voilà ta besogne pour la journée.

Voilà une bonne "job" de faite.—Voilà une bonne tâche accomplie.

C'est une "job" d'élever six enfants.—C'est un tâche difficile d'élever six enfants.

Job.—Entreprise, affaire.

Obtenir un grosse "job".—Obtenir une grosse entreprise.

Frapper une "job" (To strike a job).—Trouver une bonne affaire.

Job.—Forfait (engagement entre deux personnes dont l'une s'engage à prendre, et l'autre à livrer, pour un prix déterminé d'avance, certains travaux, certaines fournitures).

Travailler à la "job".—Travailler à forfait; travailler à la pièce; par extension; travailler sans précaution.

Job.—Occasion, solde de marchandise.

Vendre des "jobs".—Vendre des soldes.

Job. (imprimerie).—Ouvrages de ville.

Job.—Entreprise véreuse, tripotage.

Il y a des "jobs" dans cette affaire.

Jobbabe.—Action de jobber.

Jobbabe.—Qu'on peut entreprendre à forfait.

Une réparation de maison, ce n'est pas "jobbabe", on ne sait jamais ce que ça peut coûter.—On ne peut entreprendre à forfait des réparations à faire à une maison, etc.

Jobber.—Entreprendre à forfait, faire négligemment un ouvrage.

Jobbeur.—Entrepreneur à forfait.

Spéculateur, revendeur qui achète des marchandises en gros pour les revendre aux détaillants.

Ouvrier à la tâche, par extension, bouillier, ouvrier, qui travaille avec négligence.

Typographe préposé aux travaux de ville.

LE COMITE DU BULLETIN du Parler Français.

Les porteurs d'eau

M. Wilfrid J. Lessard, l'un des rédacteurs du vaillant journal franco-américain, *L'Avenir National*, de Manchester, vient d'être inscrit au Barreau de New-Hampshire, nous annonce *L'Independent* de Fall River.

Et M. Ménard sait non seulement parler le français, mais il a le talent de l'écrire bien. Encore un de ce bilinguisme n'a pas fait défaut.

M. Charles Lanctot

L'assistant du Procureur général de la province de Québec, M. Charles Lanctot, sera nommé chef du bureau de législation de la ville de Montréal, en remplacement de Me. L.-J. Ethier, décédé. Il sera chargé plus particulièrement de réorganiser le bureau qu'on appelle si élégamment "département en loi".

Si M. Lanctot peut remettre en honneur les expressions françaises dans ce bouillon de culture de l'anglicisme, il aura rendu un grand service à la Métropole, la cinquième ville française du monde.

La loi Lavergne

L'on a commencé la vente des timbres bilingues anglo-français au Palais de Justice de Montréal. Le papier timbré sera maintenant servi dans les deux langues. Il n'y a pas qu'une question de sentiment dans cette mesure, mais bien une application de l'esprit et de la lettre de la Constitution qui donne l'officialité à deux langues au Canada. C'est ce qu'on oublie toujours, et les Canadiens Français les premiers.

La loi des aubains

L'Hôtel Windsor de Montréal vient d'être condamné à payer une amende pour avoir fait venir des serveurs de l'étranger. Le magistrat Weir ne croit pas que la loi dans ce cas soit bien judicieuse. Il ne voit pas pourquoi on empêcherait les grands hôtels de prendre leur personnel là où ils peuvent le trouver, attendu qu'il est impossible de trouver des domestiques bien au fait de leur besogne.

L'engagement d'aubains a produit de piètres résultats au Château Laurier, ici même à Ottawa. On se rappelle la plainte faite par quelque pauvre diable engagé à New-York, sur la foi de représentations que l'administration n'a pas voulu admettre plus tard, et qui ont dû retourner dans leur foyer sans le sou.

Voilà le véritable mauvais côté de cette question des aubains: engager par des agents non autorisés officiellement, et ensuite jeter pardessus bord à la première plainte, de la part de ceux qui sont sans ressources pour faire entendre leurs griefs.

Pas de taxes sans représentation

Le *Times* de Londres a publié une série d'articles sur l'impérialisme. Il croit que les colonies insisteront prochainement pour obtenir leur représentation dans les conseils de l'Empire, et il ajoute que c'est à cette condition seulement qu'elles consentiront à participer à la défense impériale.

Quand Asselin disait dans les colonnes du *Vieux Nationaliste*, il soulève un haro de protestations chez ses confrères canadiens français. Quand le *Times* répète la même chose, on trouve cela tout naturel.

Il est vrai qu'Asselin avait la tâche originelle.

Mauvais exemple

La *Gazette*, pour démontrer que la langue anglaise est plus précise que la langue française, dit qu'il n'y a pas dans notre vocabulaire français d'équivalent au mot *play ball*.

D'abord, cette expression n'est pas anglaise du tout. Elle est yankee. Elle sent son arôme d'outre-quarante-cinquante vingt lieues à la ronde, et ne veut rien dire du tout excepté dans le monde athlétique où la facilité de créer des mots baroques est à l'état d'épidémie. Lisez les colonnes sportives des journaux (on disait des portives en France, il y a quatre cents ans) et vous en serez convaincu. Prendre un sauvagine comme exemple n'est pas heurieux. Rien n'est aussi élégant d'entendre ce *play ball* dans une réunion de financiers pour ouvrir la séance. C'est du plus pur logique et du dernier goût. Pour peu que cela continue, on l'entendra à la place de l'*Asperges* me dans les offices religieux présidés par certains hommes à gros bras que nous connaissons tous. Le vieux Rosnard doit être bien peiné de n'avoir pas mis ce *play ball* dans son *Illustration* de la langue française. Il faudrait un congrès de la langue anglaise pour se protéger contre l'américanisme.

M. J.-B. Lucier

La population franco-américaine de Worcester vient de perdre un de ses plus vaillants défenseurs dans la personne de M. Jean-B. Lucier, décédé subitement samedi soir dernier. M. Lucier était depuis des années agent général du Grand Tronc à Worcester. Il était connu dans tous les groupes français de la Nouvelle-Angleterre. M. Lucier était âgé de soixante-seize ans. Il naquit à Saint-Hyacinthe et compléta ses études à Sherbrooke.

L'école sociale populaire

Quelques-uns de nos lecteurs nous demandent ce qu'est l'Ecole Sociale Populaire, dont les journaux de Montréal ont parlé depuis quelque temps. Les parrains de cette institution méritoire se chargent eux-mêmes de la réponse dans une circulaire dont nous donnons le texte ci-après:

La "question sociale" qui jette avec tant d'apréhension les démons de la société moderne le "malaise" et l'appréhension de conflits violents, commence à se poser dans notre jeune pays avec ses inquiétantes problèmes.

L'antagonisme du capital et du travail est l'un de ces problèmes redoutables dont l'étude est "des plus urgentes". Il importe "absolument" à l'avenir et à la prospérité de la "patrie canadienne" que les principes de solution ou de conciliation suggérés par nous; il s'agit d'amortir les fureurs effrénées d'une "propagande" anti-chrétienne et socialiste de plus en plus active et "audacieuse".

Les associations professionnelles, à personnalité civile et à base confessionnelle ont été reconnues, par les économistes chrétiens, comme le moyen le plus "naturel", le plus puissant "pour tous", et à l'apaisement progressif des conflits économiques et sociaux.

Or ces "associations", et quant à leur "fonctionnement" sont, malheureusement, encore ignorées par nous, tandis que les unions ouvrières, ouvertes à des influences néfastes, suspectes dans leur programme et dans leur but, continuent d'enrôler les ouvriers catholiques sous leur drapeau.

Un groupe de catholiques canadiens français, formé de prêtres et de laïques appartenant aux professions libérales et aux centres ouverts, ému de cet état de choses et des dangers qu'il fait courir à notre race et à notre foi, résolu de "vulgariser" la doctrine sociale catholique dans toutes les classes de notre population, de promouvoir l'organisation de "syndicats professionnels catholiques" et de leur préparer les voies.

Ainsi fut décidée la fondation de l'Ecole Sociale Populaire.

Son but:—Hauteement approuvée et encouragée par S. E. Mgr Stagni, par Mgr l'Archevêque de Montréal et l'Evêque de la province de Québec, favorisée déjà de précieuses sympathies et de l'appui de personnalités distinguées, le but de l'E. S. P. n'est pas de se restreindre à un élitisme. Son ambition est de grouper "pour l'Eglise et pour le Peuple" toutes les bonnes volontés, afin de faire au Canada "l'éducation populaire du sens social", et de préparer le terrain aux "syndicats catholiques".

Ses moyens:—L'E. S. P. prétend arriver par des "conférences publiques", par la "publication de tracts périodiques", par des cours publics et gratuits, par "l'organisation d'un Secrétariat Social, de cercles d'études, de bibliothèques publiques", etc.

Toutes ces œuvres ont commencé de fonctionner; mais elles exigent des concours actifs et des ressources pour lesquelles l'E. S. P. réclame le patronage de tous ceux qui ont intérêt à son œuvre.

Son programme d'action:—La lecture de ce programme fera clairement voir que cette œuvre mérite l'attention "de tous ceux qui pensent et de tous ceux qui peinent".

L'Ecole Sociale Populaire, dans un esprit de parfaite soumission à l'autorité religieuse, déclare:

1. Que la question sociale étant avant tout une question morale et religieuse, c'est à l'Eglise qu'il en faut d'abord demander la solution.

2. Que l'organisation professionnelle, à personnalité civile et à base confessionnelle, est le meilleur moyen de conserver et de rétablir le "sens social" et d'améliorer le sort des travailleurs dans les villes; d'augmenter le bien-être de nos populations dans les campagnes et d'arrêter l'exode rural.

3. Qu'elle se propose de favoriser de toutes ses forces la fondation des œuvres sociales en général et tout particulièrement des suivantes: les Caisses Populaires, les patronages et les cercles d'études.

4. Qu'elle est en faveur d'une saine législation sociale, notamment sur les points suivants:

La réglementation du travail des femmes et des enfants.

La limitation des heures de travail.

L'interdiction du travail de nuit.

Le repos dominical.

La coopération sous toutes ses formes.

La protection des ouvriers canadiens contre la main-d'œuvre étrangère.

La reconnaissance légale dans les campagnes d'un bien de famille inaliénable.

La spénalisation et les trusts.

5. L'Ecole, naturellement, est opposée au socialisme; elle proteste énergiquement, en particulier, contre toute mesure et tout projet de loi tendant à restreindre, au bénéfice de l'Etat, l'autorité des pères de famille ou de l'Eglise en matière d'éducation.

Abonnez-vous à "LA JUSTICE."

Nous venons de recevoir le plus bel assortiment d'habits

"Broadway Clothing"

NOTRE STOCK DU PRINTEMPS EST COMPLET DANS TOUTES LES LIGNES

Nous tenons les fameuses chaussures "McPherson" pour hommes

Et tous autres articles de Merceries (Gent's Furnishing) et Chapeaux.

BEDARD & FRERES

246 RUE DALHOUSIE, - OTTAWA.

TELEPHONE 7186.

Il n'y a rien comme de l'eau "Pure"

Pourquoi l'eau de notre ville a-t-elle besoin d'un traitement chimique? Il y a à ce sujet matière à réflexion. Pourquoi vous risquer à boire de l'eau traitée au chlorure de chaux quand pour 10 cents le gallon vous pouvez vous procurer l'eau la plus exquise.

L'Eau Tally-Ho

surnommée "l'Eau de la Santé", délivrée dans des bouteilles de cinq gallons scellées et stérilisées, est toute aussi claire, pure et pétillante qu'elle jaillit des profondeurs de sa source naturelle, jusque dans notre département d'emballage sanitaire et antiseptique au Hunt Club, Bowsville.

Compagnie d'Eau Pure Tally-Ho

TELEPHONES 5916-5917.

J. G. Brisson

AGENT D'IMMEUBLES

638 rue Cumberland - OTTAWA.

ASSURANCES CONTRE LE FEU, ARGENTA PRETER ET ENCAINTEUR. PROPRIETES A VENDRE OU A LOUER DANS TOUS LES QUARTIERS DE LA VILLE ET A LA CAMPAGNE.

CHARBON A VENDRE

Les clients seront toujours reçus avec courtoisie et servis avec promptitude.

Agence à Montréal et dans les principales villes du Canada.

J. G. BRISSON

638 rue Cumberland - OTTAWA.

TELEPHONE: Rideau 601.

Grande Vente de Juillet

— COMMENÇANT —

LUNDI, LE 8 COURANT

POUR SE CONTINUER PENDANT DIX JOURS

— CHEZ —

L. MALETTE,

Coin Dalhousie et Murray.

Phone: Rideau 1373.

VOYEZ NOS VITRINES.

Banque Nationale

FONDÉE EN 1860

CAPITAL AUTORISÉ, \$5,000,000. RÉSERVE.....\$1,400,000
CAPITAL PAYÉ.....2,000,000. ACTIF TOTAL 17,741,000

Notre Succursale de Paris

7 Square de l'Opéra

Permet d'offrir au public voyageur des avantages exceptionnels et au commerce des taux d'échange raisonnables.

Lettres de crédit émises sur tous les points du globe.

Travelers Cheques, payables sans charges en Europe et en Palestine.

Dépôts de \$1.00 et plus acceptés, retirables à demande.

Intérêt bonifié deux fois l'an sur la balance quotidienne.

Le clergé et les marchands des campagnes et tous nos clients en général sont assurés d'un service prompt et efficace.

ST-GEO. LE MOINE, gérant.